

REER/CELI

Un régime d'épargne destiné aux employés de petites entreprises



Les produits et services des Régimes collectifs de retraite sont offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

— MON ÉPARGNE —
SunAvantage^{MD}

Un avantage concurrentiel

pour vous et pour vos Clients



Les petites entreprises doivent se démarquer de leurs concurrents pour attirer et conserver les meilleurs employés, comme toutes les autres entreprises.

Mais le défi qu'elles doivent relever est unique. Étant donné leur taille et le fait qu'elles disposent de ressources financières limitées, les petites entreprises doivent offrir un programme de rémunération concurrentiel – sans se ruiner ou avoir besoin d'un important soutien administratif.

mon épargne constitue une excellente occasion pour vous et un moyen essentiel d'offrir un avantage concurrentiel à vos clients de petites entreprises. Il pourrait même vous aider à conclure de nouveaux contrats.

Les avantages de mon épargne

mon épargne peut représenter un excellent ajout à l'offre globale de rémunération d'un employeur – en offrant à ce dernier un régime abordable et facile à gérer et à ses employés un moyen efficace d'épargner pour l'avenir. Les employés profitent d'un programme d'épargne commode et utile, et leur employeur obtient un avantage concurrentiel important qui lui permet d'attirer des employés talentueux et de les conserver.

Le régime présente des caractéristiques qui en font une solution d'épargne-retraite attrayante pour vos clients existants et vos clients potentiels :

- Un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif et un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).
- Une gamme de placements soigneusement étudiée comprenant des options actives et passives.
- Des frais de gestion des fonds pouvant être inférieurs à ceux qui sont offerts aux épargnants individuels.
- Accès aux outils et aux services offerts par la Sun Life pour les employés.
- Gestion administrative sans tracas pour les promoteurs.
- Processus de demande pratique et rapide sur le [site mon épargne SunAvantage](#). Pour y accéder, il suffit de se rendre sur sunlife.ca/monepargneSunAvantage et de cliquer sur le bouton **Inscription**.

La structure de commissions

Le nouveau tableau de commissions mixte et les nouvelles exigences du produit forment une combinaison gagnante pour vous! Vous avez droit à une commission pour les sommes versées au régime, les transferts et l'actif.

	Sommes versées	Transferts	Actif
Année 1	3 %	1,50 %	-
Année 2	2 %	1,50 %	0,10 %
Année 3	1 %	1,50 %	0,20 %
Année 4 et +	-	1,50 %	0,30 %



Les caractéristiques de mon épargne

mon épargne est destiné aux petites entreprises qui comptent cinq employés ou plus et dont les flux de trésorerie représentent plus de 15 000 \$. Il leur procure aussi la simplicité et le niveau de service dont ils ont besoin pour profiter du régime.

Voici les principales caractéristiques qui font de ce régime une option d'épargne collective attrayante pour vos Clients.

Une solution abordable et une gestion administrative sans tracas

L'employeur n'a pas de frais à payer pour la mise en place de **mon épargne** et les frais administratifs du régime sont intégrés aux frais de gestion de chaque option de placement. Les frais pour le produit de 1 200 \$ seront annulés pour les 3 premières années et chaque année par la suite lorsque les cotisations annuelles atteignent au moins 15 000 \$. Les promoteurs pourront toujours décider de la formule de cotisation et mettre en place une cotisation maximale de l'employeur. La nouvelle exigence relative aux cotisations complémentaires de l'employeur aidera les participants à atteindre leurs objectifs de retraite. De plus, elle aidera les promoteurs à atteindre facilement les exigences minimales en matière de cotisations, les exonérant des frais annuels par le fait même.

La gestion administrative du régime est entièrement assurée par la Sun Life, de la tenue des registres en passant par la communication de l'information et la gouvernance des placements; la part qui est à la charge du promoteur de régime est donc minime. Les promoteurs de régime profitent également du soutien que la Sun Life offre aux employés (en partenariat avec vous) pendant les années où ils épargnent ainsi qu'à la retraite – par l'entremise du Centre de service à la clientèle et du site Web des Services aux participants.

Votre rôle consiste à vous assurer que le promoteur et ses employés comprennent le régime, à encourager les employés à s'y inscrire et à choisir leurs fonds (et à les aider au besoin) et à montrer comment il est facile de verser les cotisations. De plus, les promoteurs peuvent demander l'ajout de divisions de la paie.



Deux régimes à l'abri de l'impôt : un REER collectif et un CELI

mon épargne comprend un REER collectif et un CELI. Non seulement ces comptes constituent un moyen d'épargner très efficace pour les employés, mais ce sont également les régimes de capitalisation qui présentent le moins de responsabilités pour l'employeur sur le plan fiduciaire et en termes de gestion.

Le REER collectif permet de verser des cotisations par retenues salariales avant impôt; ainsi les participants profitent d'un avantage fiscal immédiat chaque fois qu'ils cotisent au régime. Les retraits étant entièrement imposables, cette option est conçue pour aider les employés à épargner pour des objectifs à long terme comme la retraite.

Pour les autres objectifs d'épargne, **mon épargne** comprend un CELI. Le CELI est un instrument d'épargne à usages multiples et avantageux pour les employés sur le plan fiscal – et il peut constituer une offre attrayante pour les employeurs pour les raisons suivantes :

- **Haute valeur ajoutée.** Les employés apprécient beaucoup le CELI, qui est un moyen d'épargner pratique, très souple et avantageux sur le plan fiscal. Les cotisations sont prélevées automatiquement sur le compte bancaire de l'employé et tous les retraits sont en franchise d'impôt, ce qui fait du CELI un instrument d'épargne idéal pour les objectifs à court et à long terme.
- **Facile à promouvoir.** La simplicité du CELI fait en sorte que les employés en comprennent facilement les caractéristiques et les avantages, et permet aux employeurs d'en faire la promotion sans se tracasser.

Des options de placement portant la marque Sun Life – avec des frais concurrentiels

mon épargne propose une gamme de placements soigneusement étudiée comprenant des options actives et passives de qualité. Conformément à l'engagement de la Sun Life envers la durabilité, le choix des gestionnaires de fonds et des options de placement comprend un examen des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cela se fait principalement par l'entremise du gestionnaire de placement des options actives lors de la sélection des fonds sous-jacents.

De plus, tous les fonds présentent des frais de gestion de placements normalisés qui sont souvent inférieurs aux frais imputés aux épargnants individuels pour des options comparables; il s'agit d'un avantage supplémentaire pour inciter les participants à épargner grâce au régime.

Soutien et ressources pour les participants

- **Aperçu du régime :** Vous avez accès à un modèle de brochure destinée aux participants que vous pouvez personnaliser en fonction de chacun de vos Clients. La brochure comprend un résumé de la structure et des règles du régime.
- [Centre de ressources des promoteurs](#) : Ce centre de formation et de communication est conçu pour vous aider, vous et vos Clients, à soutenir le mieux-être financier des participants des régimes. Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut pour les guider dans leur parcours.



Aperçu des options de placement de mon épargne

Catégorie d'actif	Fonds offert par la Sun Life	Frais de gestion
Fonds axés sur une date d'échéance	Fonds distinct Granite Retraite Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2030 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2035 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2040 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2045 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2050 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2055 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2060 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2065 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Repère 2030 Sun Life	1,95 %
Fonds garantis	Fonds garanti 1 an Sun Life	s.o.
	Fonds garanti 3 ans Sun Life	s.o.
	Fonds garanti 5 ans Sun Life	s.o.
	Compte à intérêt quotidien garanti Sun Life	s.o.
Fonds de titres à revenu fixe	Fonds distinct d'obligations multistratégie Sun Life	1,80 %
	Fonds distinct indiciel d'obligations canadiennes BlackRock	1,50 %
Fonds d'actions canadiennes	Fonds distinct d'actions canadiennes multistratégie Sun Life	1,75 %
	Fonds distinct indice composé S&P/TSX BlackRock	1,50 %
Fonds d'actions mondiales	Fonds indiciel d'actions mondiales BlackRock	1,70 %
	Fonds distinct d'actions mondiales multistratégie Sun Life	2,00 %
Fonds d'actions internationales	Fonds distinct indiciel d'actions EAEO BlackRock	1,70 %
Fonds d'actions américaines	Fonds distinct indiciel d'actions américaines BlackRock	1,50 %
Fonds d'actifs réels	Fonds distinct d'actifs réels multistratégie Sun Life	2,10 %
Spécialité	Fonds distinct indice MSCI ACWI islamique BlackRock	1,70 %

Soutien aux conseillers tout au long du processus de vente

Nous offrons une gamme complète d'outils pour vous appuyer dans vos démarches, des documents de prospection auprès d'employeurs au matériel de présentation aux employés, en passant par les nombreux outils et renseignements accessibles en ligne par l'entremise du site Web des Services aux conseillers en régimes collectifs de la Sun Life.



Des questions?

Veuillez communiquer avec nous au **1-800-387-7262** ou envoyer un courriel à l'adresse Centre.RC@sunlife.com.

La vie est plus
radieuse sous
le soleil

